

Communiqués de presse

-- Catégories - Associations --

Associations

Dépenses excessives, inefficacité, dangers ... le système du médicament remis en cause

CCDH
jeudi 18 octobre 2012

Résumé :

La Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme dénonce, une fois de plus, l'utilisation abusive, dangereuse et coûteuse des médicaments psychiatriques dans notre pays.

Le «?Guide des 4000 médicaments utiles, inutiles ou dangereux?» a manifestement jeté un pavé dans la marre. Un nouveau scandale pharmaceutique éclate. Ce livre de référence, co-rédigé par les professeurs de médecine Philippe Even et Bernard Debré, s'est déjà vendu à plus de 170 000 exemplaires. Ils pointent du doigt la moitié des médicaments actuellement sur le marché pour leur inefficacité, utilisation abusive, ou dangerosité. Cette dénonciation est sujette à certaines critiques.

Cependant, de nombreux professionnels de santé rejoignent leurs dires. Trois professeurs de médecine ont lancé un appel «?pour une autre politique?» relayé dans le Journal du Dimanche. Ils dénoncent la consommation excessive et coûteuse des médicaments en France. Selon eux, 1 000 principes actifs suffiraient à soigner et traiter les Français, contre 4 000 actuellement sur le marché. On pourrait réduire le marché de trois quart sans conséquence pour la santé de la population, tout en économisant environ 10 milliards d'euros par an. Ces médecins recommandent de revoir la politique du prix des médicaments, souvent plus chers que nos pays voisins, ainsi que de réformer la pharmacovigilance afin de mieux repérer les risques.

La députée européenne Michèle Rivasi, membre de la commission santé et environnement, partage cet avis. Lors d'une conférence de presse, elle indique que les Français dépensent actuellement 37 milliards d'euros par an pour les médicaments, contre 5 milliards en 1980. En revoyant notre système de pharmacologie, l'assurance maladie pourrait économiser au moins 10 milliards d'euros par an.

Les médicaments psychiatriques ont représenté 1,7 milliard d'euros de dépense pour la Caisse Nationale d'Assurance Maladie en 2010. Selon Philippe Even et Bernard Debré, 40% de ces produits devraient être retirés du marché ou déremboursés pour «?risque excessif et/ou inefficacité?».

La Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme a été créée en France en 1974 pour dénoncer les abus psychiatriques. L'association est contactée chaque jour par de nombreuses victimes.

Pour plus d'informations, visitez le site Internet de la CCDH www.ccdh.fr, ou contactez-nous par téléphone au 01 40 01 09 70 ou par email à ccdh@wanadoo.fr.